

Discussion

C. Dumézil : il y a bien une quarantaine d'années que je n'ai pas relu LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGT JOURS. J'ai été très sensible à cette parabole amenée par P. Avrane car je crois me souvenir qu'à cote de la métaphore de la boucle que dit cette parabole, c'est-à-dire quelque chose qui se déploie dans un certain parcours spatialement repérable, il y a ce qui, si je me souviens bien, fait la chute de l'histoire, c'est-à-dire ce qui fait que Phileas Fogg gagne son pari. C'est une surprise à la fin du roman, c'est-à-dire que tout le monde croit qu'il l'a perdu, et que s'il l'a gagné, c'est bien que quelque chose à quoi on n'avait pas d'abord pensé intervient dans l'appréciation, à savoir une histoire de fuseau horaire. Ceci pour reprendre dans cette parabole quelque chose qui me paraît tout à fait essentiel dans l'expérience de la passe, qui avait d'ailleurs été souligné à plusieurs reprises, notamment aux journées de Montpellier il y a plus de dix ans, à savoir l'effet de surprise, l'effet inattendu qui se trouve inscrit dans cette particularité du temps chronologique, tel qu'il apparaît dans l'histoire de Phileas Fogg.

A. Jézéquel : Je voudrais poser une question, qui me vient à la suite de l'exposé de ce matin, c'est la passe est-elle obligatoire ? D'une part, parce qu'elle a été présentée comme une création historique, une étape fondamentale après l'obligation de l'analyse personnelle, après l'institution du contrôle, une troisième création, et d'autre part il y a le problème du passeur qui est dans la passe. Qu'advient-il de lui? S'il est dans la passe, il faut bien qu'il la passe.

D. Chauvelot : Je sais que j'ai été très rapide, mais je crois que j'ai bien distingué tout de même le moment de la passe sur lequel j'ai fait un petit développement littéraire, cet endroit, dont, où, etc... vous avez le texte qui le développe; ça c'est le lieu où se trouve l'analysant à un certain moment, le moment de la bascule. Mais ce que nous appelons la passe, c'est une expérience institutionnelle. Ça a le même mot. C'est là qu'est votre confusion? Il faut que le passeur soit dans la passe pour être en état de faire un travail de passeur.

A. Jézéquel : N'empêche que le fait pour un passeur d'être désigné comme étant dans la passe lui pose une question assez contraignante.

D. Chauvelot : Il est parfaitement en droit de s'y refuser. Je ne l'ai pas précisé. On ne peut pas tout dire, tous les détails. L'analyste propose un passeur. Mais ça s'est trouvé d'ailleurs très récemment qu'un passeur refuse de faire ce travail. C'est son droit le plus strict.

A. Jézéquel : Présenter la passe comme troisième création après l'analyse personnelle et le contrôle, c'est aussi lui donner le caractère d'une certaine obligation.

D. Chauvelot : Pas du tout. J'ai bien précisé aussi que le candidat faisait acte de candidature. Personne ne l'y oblige.

CL. Conté : Je voudrais moi aussi apporter une brève réponse. Il me semble que la notion d'obligation ne fait pas du tout bon ménage avec le terme de passe. Il me semble qu'il y a deux niveaux à distinguer, qui sont le niveau de l'institution et le niveau du passant. Au niveau de l'institution, je ne vois pas en quoi l'institution serait obligée de reprendre la passe, simplement c'est un dispositif qui a été dégagé par Lacan et qui est d'un tel intérêt, si il marche, qu'on voit mal comment une institution se priverait justement de cet organe institutionnel, qui peut en faire véritablement une institution spécifique, quelque chose qui soit strictement lié à l'objet l'analyse. De ce point de vue là, ça n'est pas obligé, mais ça semble tout au moins pour le moment souhaitable du point de vue de l'institution.

Du point de vue du passant, il est bien évident que l'obligation n'existe en rien. Le passant se présente à la passe, et il est bien certain que c'est de son propre gré et comme par surcroît puisqu'on ne pourrait même pas parler d'une demande de passe sans tomber dans une sorte de contradiction, puisque si les choses sont suffisamment bien analysées, on ne voit pas du tout ce qu'il y a à demander, demande de reconnaissance certes non et un désir de passe est quelque chose qui me semble assez difficile à décrire. C'est quelque chose qui peut venir à certains, ça me paraît de l'ordre du contingent, de l'ordre de la possibilité pure. À certains, en fin d'analyse, il peut leur venir de se présenter à la passe. Voilà tout ce qu'on peut en dire, me semble-t-il.

D. Chauvelot : Aussi, grâce à tout ce qu'on peut en dire, ce désir de la passe, c'est quand même le désir d'en savoir plus et d'aller plus loin. Ça peut en intéresser quelques-uns, mais ce n'est pas obligatoire. Je l'ai dit tout à l'heure, il y a un effet double et sur les gens qui s'y prêtent et sur l'institution. Il n'est pas question de l'annuler. On en a parlé, Dieu sait qu'on en a parlé. Simplement, puisque Lacan n'est plus là, il y a des avantages et des inconvénients à la chose. Il y a essentiellement cet avantage qu'il n'est plus maintenant le vrai juge de la passe, car il était le vrai juge de la passe. Maintenant jugent la passe les membres du jury qui ont été élus pour ça. C'est tout à fait différent.

X : À la limite, Lacan était le référent ultime.

D. Chauvelot : Oui, absolument, il en était le créateur, c'était son objet, et il y tenait beaucoup. On essaye d'en faire autre chose, mais tout en restant dans l'axe de ce texte par exemple qu'on vous a diffusé tout à l'heure.

X : Je trouvais que la question à propos de ce terme d'obligation renvoyait aussi à la question: est-on obligé de faire une psychanalyse? et deuxièmement, ayant fait une psychanalyse, est-on obligé de s'orienter vers un devenir analyste ou de faire avancer les choses par là?

D. Chauvelot : Ça, c'est une option personnelle.

D. Simonney : Cette histoire de manuscrit ou imprimé, je la comprends comme ça: pour tout sujet, il y a dans l'analyse des passages suffisamment signifiants pour être imprimés, mais c'est toujours repoussé à un temps qui, on le sait bien, a à voir avec le jugement Dernier. C'est bien qu'il y a quelqu'un là-haut qui comptabilise tout ça. Et là, ça ne s'effacerait pas. Imprimer quelque chose de ce qui est écrit à travers la passe, c'est justement essayer de s'en sortir de

cette histoire de Dieu, du jugement Dernier; c'est retirer à Dieu le bénéfice de l'éternisation du signifiant.

D. Chauvelot : En fait, je n'invoquais ni Dieu, ni jugement Dernier. Je l'ai dit autant qu'il m'en souviens dans le reste de ma phrase, c'est qu'il me semble, et je n'engage personne d'autre, que la passe vient authentifier le travail qui a été fait; d'avoir été redit, renvoyé, le rend ineffaçable. C'est cette idée de l'ineffaçable qui m'a fait penser à l'imprimé, au contraire du brouillon. C'est un peu ça. Vous avez raison. Je pense, et je n'engage que moi, que l'analyse est un brouillon que la passe permet de mettre au propre et d'imprimer de façon à ce que ça devienne ineffaçable. Alors que l'analyse, autrement, est effaçable.

X : Pourquoi, donc, ça risque d'être effacé sans passe ? Pourquoi une analyse ne suffit pas pour que ça soit ineffaçable ?

D. Chauvelot : Je ne comprends pas.

C. Hermann-Gonard : Je voudrais reprendre la question qui a été posée: quelque chose rendrait impossible, pour qui est au temps de la passe, de se trouver dans la position de passeur ? peut-être ? Ce que je voudrais dire c'est qu'en ce qui me concerne, le temps qui précède la passe, celui où l'on est nommé passeur, ça se passe au lieu du sujet de l'inconscient. Ça me paraîtrait inadéquat de se mettre sur le divan pour se préparer à « faire la passe ».

En fait, la problématique et le signifiant passe bien camouflés sont arrivés dans le discours de l'analysant. Tout d'un coup il est entendu, il se découvre et l'analysant se met à en parler, dans un rêve par exemple. Il en parlait sans doute avant mais ne le savait pas. A un moment de ce discours de fin d'analyse, de passe, l'analyste propose à l'analysant d'être passeur ou l'en informe.

Ça pose des questions, c'est certain, ça résiste, ça râle, c'est appréhendé; le mot, d'avoir été énoncé, a du poids, il intéresse. Pour l'analysant qui projetait de poser sa candidature à la passe, la partie est remise sinon abandonnée, une autre s'annonce où il y a changement de rôle.

Dans les rencontres passants - passeurs, au travers d'une histoire c'est l'inconscient de l'un et de l'autre qui fonctionnent, dans l'interpellation de l'un à l'autre, c'est du refoulé qui advient. Tous deux sont censés « l'être encore cette passe » et d'avoir à témoigner du dénouement de leur expérience personnelle. Toutefois c'est de la passe du passant dont le passant aura à témoigner.

Pour l'analysant désigné comme passeur, s'il y perd, il y découvre son manque. Quand la proposition où l'annonce lui en est faite, c'est une surprise, du non-envisagé..., par ignorance. Dans ce risque qu'il prend à accepter, comme dans tout risque, c'est à qui perd gagne, tout en étant en position de retrait, de témoin d'un discours qui n'est pas le sien, mais ne lui est pas étranger; la castration symbolique est à l'œuvre.

Ce moment ici m'incite à en dire un peu plus il y a l'histoire du passant marquée des jalons de son analyse, ce qu'il en dit dans la passe; il y a les relais suivants : les passeurs, le jury, les cartels, l'institution, etc..., il y a la transmission possible de l'analyse, de sa finalité. N'est-ce pas dans ce travail, ce texte à transmettre qu'il peut y avoir de l'ineffaçable? L'inconscient est pavé de traces effacées, et pourtant...

Chacune de ces instances, précisément constituées de sujets, vont se trouver dans une situation tout à fait particulière et intéressante d'être soumises à la castration symbolique : le

passant livre ce qu'il sait de son analyse et ce discours va poursuivre sans lui. En somme le passant est dépassé, après quoi ce sera le passeur qui sera dépassé, puis le jury... Il en restera peut-être quelque chose qui fera concept.

Il y a un point particulièrement délicat, me semble-t-il, pour le passant et pour le passeur en positions différentes, en tant que sujets dans la passe en qui est présent le désêtre; point délicat par rapport à l'analyse que peut-être ils poursuivent et (ou) pratiquent par ailleurs en position d'analystes.

Pour le passant parlant de sa propre analyse, pour le passeur, témoin ayant à entendre et à transmettre ce dire du passant dans l'après-coup de son analyse, ce point d'équilibre est le point de passage de l'analysant à l'analyste et c'est là, dans cette circonstance que les deux sujets peuvent trébucher.

J. Nassif : Je suis très content d'avoir l'occasion d'intervenir juste après Madame Hermann, alors que j'avais demandé la parole après la sortie d'Arnaud Jézéquel. Je voulais simplement faire remarquer que si ce terme d'« obligation » est venu, c'est très précisément le symptôme d'une défaillance de l'institution analytique ou d'une prégnance et prépondérance de l'institution tout court.

Ce que j'ai essayé d'explicitier dans le petit papier que j'ai laissé paraître, un des points forts de ce que j'ai voulu exprimer, c'est que le sentiment de cette « obligation » apparaît précisément dans la mesure où l'on reste dans l'Université, où il y a des gens qui font des analyses, sans conclusion possible, parce qu'il ne savaient pas très bien, ou croyaient trop bien savoir, lorsqu'ils les ont commencées, à qui ils avaient affaire pour les demander.

Au contraire, à partir du moment où une instance institutionnelle - et il faut bien qu'on l'appelle ainsi, malgré tous les malentendus - prend le risque de proposer, non pas une procédure de passe - c'est encore un terme trop lourd -, mais je dirais une chance, c'est pour multiplier les circonstances du hasard, qui vont à contre-pente d'un cursus et qui peuvent seules corriger les effets néfastes de la prise dans l'institution; ce qui nécessite des règles, plutôt qu'une procédure trop assurée d'un succès qui rendait obligatoire qu'on s'y conforme.

Du coup, ce que j'ai dit concernant la nécessité radicale de ne pas distinguer entre ce qui se passe dans l'analyse et ce qui peut se passer dans la passe, de ne pas scinder ces deux temps, de ne pas faire de la candidature un moment qui instaure une solution de continuité dans l'analyse, coule de source. Alors que, au contraire, si une telle distinction est posée, s'il y a des gens qui s'imaginent qu'ils font une analyse et puis, arrivés dans ce moment de la passe, qu'ils vont, s'instaurant les sujets d'une procédure, passer pour ainsi dire, à autre chose, eh bien, c'est sûr qu'il se sentiront obligés d'avoir à rendre compte, ou même à rendre des comptes. Mais à qui ? Allez savoir. Pas à nous, j'espère.

D. Chauvelot : Le problème n'est pas de rendre compte. Le problème est d'en savoir plus.

X : Je voulais faire remarquer que, si le passant et le passeur sont les deux engagés dans le processus de la passe, le passant pose acte de candidature, alors que le passeur est proposé par son analyste. Alors je me demande si on ne pourrait pas imaginer qu'il puisse y avoir aussi une demande du passeur. Elle passe inaperçue. Il est désigné là comme étant engagé dans le processus de la passe, alors que le passant, lui, en formule la demande. Je voudrais savoir s'il n'y a pas des effets particuliers, pour ceux qui en ont l'expérience en tout cas, qui sortent de cette asymétrie entre passant et passeur.

X : Si quelqu'un ne se présente pas comme passant, c'est que lui-même n'a pas encore rencontré dans son analyse qu'il était dans la passe. Mais en général quand l'analyste indique qu'il l'est, l'analysant le sait déjà. On peut le supposer.

R. Lévy : Du travail que Freud nous apporte sur le rêve, ce qui ressort assez précisément, c'est que la seule chose que l'inconscient ignore, c'est la négation. Inversement, une des choses qu'il n'ignore pas, c'est le refoulement. Et il me semble que c'est justement la question autour de laquelle le débat s'instaure aujourd'hui, parce qu'au fond cette affaire de refoulement, c'est précisément, je crois, autour de quoi il y a obligation, pour ceux qui ont justement eu affaire à des enfants et à des analyses d'enfants, une des choses tout à fait surprenante, c'est que dans l'après-coup d'un traitement ou d'une analyse, il ne reste pas grand chose de ce que peuvent dire les enfants de leur trajet. Sans doute que là le refoulement a fait son office; je ne dis pas ça pour évoquer qu'on devrait en arriver forcément à l'ineffable, quelque chose qui ne pourrait plus se dire sous prétexte que l'analyse s'est passée et que les choses ont été refoulées. Mais tout de même, ça me paraît un point important, puisque l'inconscient est quand même un processus qui est en marche et qui ne s'arrête pas au moment où il y a passe, ou au moment où l'analyse est terminée, c'est quelque chose qui se poursuit. Alors je crois qu'il y a dans cette introduction de la passe une question posée à ce que l'on peut en dire après coup, quelque chose de tout à fait paradoxal; de surcroît, si un des points forts de ce qu'il y aurait à dire ou de ce que l'on pourrait en dire, tourne autour de la désobjectivation et de la chute du sujet supposé savoir, s'il y a chute, c'est aussi que ça suppose un certain travail de deuil au fond, et par conséquent de refoulement. C'est en fait une question que je pose à ceux qui ont parlé ce matin sur cette affaire de refoulement : qu'est-ce qui reste de tout ça, et spécifiquement de cette question du refoulement, dans ce qui a pu être entendu des passes ?

X : J'aime bien la façon dont vous venez de reprendre ce dont je me souciais ce matin; il me semble que nous ferions bien de lier les choses de la passe dont nous parlons avec celles de l'enseignement. Et par exemple, pourquoi pas celles du refoulement. Si nous parlons de la passe, et si nous parlons seulement de la passe, nous arrivons à une certaine hégémonie d'un discours, nous n'y comprenons plus rien et sans doute ne pourrions-nous pas beaucoup avancer. Il me semble que nous ne pouvons pas nous en tenir à cela, et que lier la passe avec l'enseignement est une voie, comme par exemple Claude Conté le faisait dans le titre de son intervention et dans l'intervention elle-même. Lier la passe et certains points de l'enseignement, revient à poser la question : qu'est-ce que la psychanalyse ?

P. Avrane : Pour répondre à propos de la question du deuil et du refoulement. En reprenant la dernière métaphore que je développais tout à l'heure, elle me paraît un des points essentiels de ce que peut enseigner la passe. C'est-à-dire que dans l'histoire de HIROSHIMA MON AMOUR, elle peut entendre Hiroshima à partir du moment où justement elle a été tonduée à Nevers. Celle qui ne s'appelle rien d'autre que son nom d'actrice, c'est Emmanuelle. C'est de ce moment-là qu'elle peut entendre son propre nom, c'est-à-dire par l'intermédiaire de ce qui n'est plus refoulé, en faisant la distinction des deux choses, deuil et refoulement.

X : J' ai quelque retard par rapport à la discussion, j'en suis resté à l'ineffaçable de tout à l'heure. Je me souviens que Lacan parlait de quatre sujets, quatre façons d'effacer propres au

sujet, en parlant bien entendu de ces processus, comme on les appelait, qui sont le refoulement, la *Verdrängung*, la *Verwerfung* etc. Dire qu'il y a de l'ineffaçable, ça serait dire qu'à ce moment-là il n'y a pas de sujet pour l'effacer; Donc que le sujet, on ne sait pas ce qu'il est devenu, mais que ce n'est plus son problème que d'effacer. Mais je crois que c'est une façon un peu scabreuse d'entrer dans le sujet et je préfère plutôt que d'ineffaçable parler d'ininscriptible. C'est là évidemment ouvrir une autre voie.

X : Je voudrais reprendre cette question d'ineffaçable avec l'image qu'a employée Diane Chauvelot et qui me plaît beaucoup; il me semble que s'il y a de l'ineffaçable dans la passe, c'est justement en fonction de quelque chose qu'on peut nommer la double inscription. C'est-à-dire que la passe vient réinscrire quelque chose qui avait été inscrit. Et c'est dans cette deuxième inscription que se réalise quelque chose comme une mémoire. D'autre part, il me semble que cette relation du manuscrit à l'imprimé fait allusion à quelque chose de très subtil et qui se pose à l'intérieur même de la passe, qui est ce rapport du privé au public. Effectivement, l'imprimé c'est déjà de la publication, c'est quelque chose qui s'offre à tous. Et cette relation du privé au public est là entre le manuscrit et l'imprimé comme quelque chose qui va se donner, et se donner en particulier à être étudié par une institution.

S. Blajan - Marcus : On parle beaucoup d'institution et je pense justement d'après le papier qu'a fait Nassif, qui parlait de honte en parlant d'institution, que c'est un mot qui n'est pas tellement bien vu par les analystes, et on les comprend. Je crois qu'il faudrait peut-être qu'on s'accorde sur le sens que nous donnons à ça. Parce que sinon nous partons dans des sens extrêmement différents, à commencer par la coercition institutionnelle qui a été évoquée n'est-ce pas, cette obligation, cette unité de valeur que donnerait la passe, ou bien quelque chose qui est trop flou ; j'ai entendu à d'autres endroits des gens qui se disent analystes parler d'institution, mais c'était tellement étendu qu'on ne savait plus du tout où en étaient les limites. Ils en arrivaient presque à dire qu'un être humain était une institution en lui-même. Alors je demanderai peut-être à Nassif d'en parler un peu plus.

J. Nassif : Cela m'est tout à fait facile, ayant écrit un texte. Car la signification du « j'ai honte », c'est, en cette circonstance, un « j'écris », propositions qu'il faudrait donc lier par un signe d'équivalence.

Mais parlons d'institution, Il est bien évident que, si on définit ce terme comme désignant une de ces concrétions du symbolique qui nous précèdent et nous poursuivent de la naissance à la mort, je ne crois pas que l'analyse aurait à venir là comme ce qui pourrait d'une certaine façon sceller tous ces textes en un monument éternel.

C'est tout le contraire. S'il y a quelque chose que l'on puisse un tout petit peu attendre d'une analyse, ce n'est justement pas qu'elle vienne conforter tous les corps constitués, la famille et toute la lyre. Une institution, c'est quelque chose de féroce. Une analyse, cela pourrait contribuer à diminuer chez le sujet la férocité sous-jacente à l'institution, du fait de son désir de servitude.

Si je préfère à son propos parler de chance, si je situe cette chance dans la multiplicité des circuits offerts à la parole, si j'envisage même sans effroi de l'étendre ailleurs que dans le champ de l'analyse proprement dite, situé entre divan et fauteuil - car c'est aussi un lieu de cruauté -, c'est peut-être pour rendre plus facilement assumable la honte qu'il y a à être un

sujet inscrit dans un corps sexué, honte qu'on n'arrive pas à éliminer comme ça.

Toutes sortes de pudeurs continuent de jouer. Je crois que certaines « phobies primitives de l'humanité », comme s'exprime Freud à la fin de son texte sur *L'infamilier*, restent pour toujours, malgré le contra-phobique de la lettre.

C. Oddoux : Je voudrais poser une question à Claude Conté. Vous avez parlé tout à l'heure de l'hypothèse de l'analyste, de l'AE. Vous avez repris ça ou vous l'avez prononcé comme ça à partir du travail que vous faites. Je poserai donc la question : qu'est-ce que vous entendez par hypothèse par rapport, par exemple, à ce que c'est qu'une thèse ? Comment est-ce que vous différenciez un travail de thèse et ce qui n'aboutirait qu'à une hypothèse dans le travail même du jury de la passe. Ceci nous portant à une autre question qui a été, il me semble, abordée dès le départ de l'institution, à savoir ce qui n'aboutirait donc pas, si ça n'en reste qu'à une hypothèse, à ce qu'on appelait une garantie.

C. Conté : J'ai choisi ce terme d'hypothèse pour tout de suite marquer que dans ce que moi-même je retenais, en tout cas de ce qui s'est passé pendant le temps de l'École Freudienne, il me semblait qu'il y avait eu un hiatus entre les textes inauguraux de Lacan, les textes statutaires, qui parlaient de l'AE et qui décrivaient exactement sa mission dans son école, donc le hiatus entre ceci et le fait que dans la réalité, il y a eu des AE qui ont été nommés et que ceci n'a pas abouti à une prise de travail par eux; il n'y a pas eu spécifiquement par exemple un enseignement qui soit le fait des AE nommés par Lacan, à ce titre je veux dire. Donc il me semble que déjà ce terme d'hypothèse permet de décoller les choses et nous pouvons retenir qu'il y a eu de la part de Lacan hypothèse qu'il pourrait y avoir AE, mais que ça ne reste qu'une hypothèse, c'est-à-dire que ça n'a pas été vérifié. C'est un des points que dans notre fonctionnement actuel, nous pourrions éventuellement vérifier, à savoir est-ce que quelque chose ressemble à cette fonction de l'AE ? c'est-à-dire est-ce qu'il existe une passe et une passe qui, réussie, ferait que l'intéressé soit effectivement intéressé à un enseignement qui fasse par là-même retour vers l'école ? Ceci est pour nous aussi une hypothèse.

A. Rondepierre : Deux remarques très brèves, parce qu'il est plus d'une heure. Une remarque à l'adresse de Claude Conté : il n'a jamais été indiqué dans les statuts de l'École Freudienne, et en particulier dans la Proposition de la Passe, que les analystes de l'École (A.E.) devaient constituer un corps d'enseignants. De fait, cela ne s'est pas produit. Je dirais même que si jamais ces A.E. avaient de quelque façon menacé de constituer un tel corps, ils n'eussent pas manqué de recevoir quelques sérieuses remontrances. Cela dit, ça n'a pas du tout empêché certains d'entre eux de fonctionner comme enseignants. Il y en a même eu un certain nombre dont Diane Chauvelot, par exemple quelques autres et moi-même qui se sont, pourrait-on dire, dévoilés comme enseignants à partir de ce moment-là. Pour d'autres, le parcours fut tout à fait différent - les *parcours* dans la passe se sont d'ailleurs avérés très divers - la question est de savoir s'ils ont fait ou non, ces parcours, enseignement pour la psychanalyse, ce qui est autre chose que produire ce que par référence à l'université on nomme des enseignants, à plus forte raison, des analystes-enseignants, qualification pour laquelle nous n'avons pas encore à ce jour de définition bien claire.

Une remarque générale maintenant sur la question de l'Institution - question glissante dont nous commençons à avoir l'habitude, je veux dire sur laquelle nous avons pris l'habitude de glisser régulièrement - je ne sais pas pourquoi d'ailleurs ce terme d'institution devrait

produire de telles embardées et de tels frissons.

Au demeurant, on ne peut pas à la fois éviter le terme - encore une fois, pourquoi faudrait-il l'éviter - et parler, disons, de « façon consistante », comme on le prétend, de destitution subjective. Si « destitution subjective » veut bien dire quelque chose, comme le suggère la Proposition de Lacan, cette notion ne peut que renvoyer évidemment à celle d'institution. Ce point est d'autant moins contournable que Lacan indique très clairement la portée institutionnelle de la Proposition de 67. Sa portée institutionnelle, c'est-à-dire la place particulière qu'elle occupe dans l'histoire du mouvement psychanalytique, par différence avec celle occupée par les sociétés dites, par lui, « existantes ».

La destitution subjective est-ce l'effet de ce savoir que vise la Passe ?

Il y a une certaine complaisance à parler de castration : la castration *fait image* trop facilement. Ce n'est pas le cas de l'expression lacanienne « destitution subjective », c'est le moins que l'on puisse dire ! Le traitement du problème s'en trouve-t-il facilité ? Et quel rapport, par ailleurs, entre cette destitution lacanienne et cette castration freudienne ? Difficile à dire, voire même impossible, si l'on ne met pas en parallèle ce concept de destitution avec celui d'institution et même précisément celui d'institution psychanalytique.

Par institution psychanalytique on peut entendre aussi bien l'ensemble des conditions protocolaires permettant la mise en jeu de la règle fondamentale de l'analyse la règle du jeu psychanalytique - que l'ensemble des principes à partir desquels on tente de régler tant soit peu les échanges entre membres d'une association dont l'objet est la psychanalyse. *Le peu d'obligation* qu'il y a à convenir d'une telle définition devrait rassurer : il n'y a pas d'obligation à poser sa candidature à la Passe, ce serait une contradiction dans les termes. Rien qui puisse apaiser un désir de contrainte, rien à quoi l'on soit obligé, mais une situation dont le caractère expérimental déjà marqué par Lacan a été fortement souligné dans la reprise institutionnelle que nous en avons faite.

Il est vrai que dans les « sociétés existantes » dont parle Lacan, le contrôle est obligatoire pour gagner son habilitation comme analyste. On peut même constater que ces sociétés sont apparues en même temps que se constituait comme obligation la condition (peut-être nécessaire) d'une analyse personnelle pour devenir analyste. Ainsi l'idée d'*Institution*, voire certains label: l'« Institut », évoquent-ils depuis l'origine des sociétés de psychanalystes, celles de prescription, de contrainte, d'obligation, et cette connotation masque ce que le cadre institutionnel proprement dit est susceptible d'isoler: soit toute question ayant trait à la consistance de l'analyse freudienne (je dis ici, analyse freudienne plutôt que psychanalyse) et à ses paradoxes. Toutes questions destinées à être reprises par la Passe,... et peut-être comme quelqu'un l'a fait remarquer tout à l'heure, paradoxes de la Passe elle-même...

A. Espaze : Il semble que nous soyons parvenus à un accord minimum dans la manière de poser le problème. Après les deux premiers exposés de ce matin, tout le monde a compris que la passe ne correspond pas à la maîtrise d'un savoir à transmettre, mais à l'émergence d'un discours qui a des effets. Des effets sur ceux qui écoutent, passeurs notamment, à prendre en considération et destinés au travail théorique qui se fait dans l'institution, mais aussi des effets pour le passant lui-même. Les Cartels Constituants n'invitent pas, ne vous invitent pas à faire preuve de générosité en faisant un quelconque sacrifice au profit de l'institution. Déjà en décembre dernier, traitant de la résolution du transfert, j'avais souligné l'importance de la passe pour celui qui s'y soumet, et j'avais apporté mon témoignage de passant.